

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE GREENSOME MIXTE

Le Samedi 11 septembre 2021

Golf de Dinard

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Compétition ouverte à tout licencié d'un club du département ou d'une association Golf Entreprise d'ILLE ET VILAINE au 31 mars 2021.

Formule de jeux

Greensome mixte en stableford sur un tour conventionnel de 18 trous.

Séries et index

Une seule série.

Index : non limité mais les joueurs ayant un index > à 24.4 verront ce dernier ramené à 24.

Repères de départs

Rouges pour les dames.

Jaunes pour les messieurs.

Ordre des départs

Les départs seront tirés de manière aléatoire.

Les horaires de départs seront publiés sur le site de la Ligue de Bretagne (départs et résultats – Golf de Dinard)

Départage

En cas d'égalité pour la première place, le départage sera effectué automatiquement par le logiciel R.M.S.

Proclamation des résultats et remise des prix

La remise des prix aura lieu 30 minutes après la fin de l'épreuve au club house (sauf consignes sanitaires particulières).

Les 3 premières équipes en brut et en net seront récompensées.

Inscriptions et droits d'engagement

Date limite d'inscription : **le mardi 7 septembre 2021 ;**

Les inscriptions doivent se faire par équipe complète, les inscriptions individuelles ne pourront pas être prise en compte ;

Le droit d'inscription est fixé à 2 5€ par joueur soit 50 € par équipe.

COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF D'ILLE ET VILAINE



Mode d'inscription prioritaire

Les joueurs devront s'inscrire via le formulaire de paiement en ligne « Hello Asso » avant le 7 septembre 2021.

Flashez ce QR code afin d'accéder au formulaire d'inscription et de paiement en ligne :



Mode d'inscription classique

En cas de problème il est possible d'envoyer l'inscription et le chèque avant le 7 septembre 2021 au CD 35, 104 rue Eugène Pottier – 35000 Rennes.

En outre, un joueur qui se scratchera après la publication des départs ne sera pas remboursé des droits d'inscription.